



CLUB CANIN DE PONT A MOUSSON
Association affiliée à la Société Canine de Lorraine (SCC – 54 HA 0912)

BP 181 – 54706 PONT A MOUSSON Cedex
Tel : 06 14 65 85 28
info@clubcanin-pam.com
Président : Jean-François SEEMANN
Responsable Chien Visiteur : Françoise FRANÇOIS

Le Club Canin de Pont à Mousson, en accord avec la Société Canine de Lorraine et la CNEAC, a le plaisir de vous informer qu'il organise **un stage « Chiens Visiteurs »**

les 20 et 21 octobre 2012, salle du Centre aéré de l'Oasis, à Pont à Mousson

Le stage sera animé par Evelyne SPITTLER : déléguée chiens visiteurs Lorraine.

Programme du stage : Historique ; Notions d'éthologie ; Pourquoi et comment devenir Visiteur bénévole ; Quels chiens utiliser ; Critères de sélection (chiens et maîtres) ; Les apports du chien ; Les « problèmes » liés à l'introduction d'animaux visiteurs (risques et nuisances, hygiène) ; Comment les faire admettre (écoles, secteur médico-social, milieu hospitalier) ; Rôle du référent ; Comment monter un projet ; Mises en situation ; Exercices pratiques ; Tests pratiques d'aptitude des chiens.

Nous demandons une participation de 60 euros par stagiaire (chèque au nom du club canin de Pont à Mousson) comprenant le stage, les documents et les deux repas.

Ce stage est réservé aux membres d'un club canin titulaire d'une licence de base CNEAC. Pour ceux qui ne la possèdent pas encore, il est possible de l'obtenir rapidement au prix de 12 euros (voir votre président de club).

Les chiens doivent être âgés d'au moins un an au jour du stage.
Les chiens de première et deuxième catégorie ne peuvent être admis.

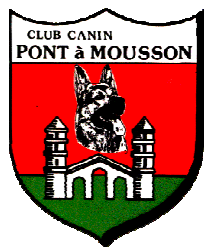
Les personnes intéressées doivent nous faire parvenir leur engagement au plus tard pour le 07 octobre 2012. Les places sont limitées à quinze chiens et les inscriptions se feront par ordre d'arrivée.

Les engagements sont à envoyer à l'adresse postale du club :
Club Canin PAM - BP 181 – 54706 – Pont à Mousson Cedex

Renseignements : Françoise FRANÇOIS – tel : 06 26 72 64 92 ou 03 83 81 94 16 – urane54@yahoo.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations cynophiles.

Le Président du CC PAM :
Jean-François SEEMANN



CLUB CANIN DE PONT A MOUSSON
Association affiliée à la Société Canine de Lorraine (SCC – 54 HA 0912)

BP 181 – 54706 PONT A MOUSSON Cedex
Tel : 06 14 65 85 28
info@clubcanin-pam.com
Président : Jean-François SEEMANN
Responsable Chien Visiteur : Françoise FRANÇOIS

Stage « CHIENS VISITEURS » les 20 et 21 octobre 2012

Le stage sera animé par Mme Evelyne SPITTLER
et se déroulera à Pont à Mousson, au Centre aéré de l'Oasis.

Le stagiaire : doit être le propriétaire et/ou le conducteur habituel du (ou des) chien(s) présenté(s) et être titulaire d'une licence de base en cours valide et non d'une « demande de licence en cours ».

Civilité : Mlle Mme Mr

NOM : Prénom :

Date de naissance (il faut être majeur) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Portable : E.mail :

Profession :

Club canin :

Fonction dans le club :

Disciplines pratiquées :

Titulaire du CAESC (Certificat d'Aptitude à l'Education Sociale du Chien) oui non

Quelles sont vos attentes pour ce stage :

Durant ce stage, des photos seront prises. Acceptez-vous que nous puissions éventuellement utiliser votre image et celle de votre chien dans le cadre d'articles à paraître sur le sujet (presse et/ou internet) ?

Oui j'accepte Non je refuse

Le chien : (remplir une feuille par chien présenté)

Il doit être âgé d'au moins un an à la date du stage ; ne doit pas être de première ou deuxième catégorie et sera présent durant toute la durée du stage.

Merci de coller la photocopie

de la licence de base du chien :

Le chien est-il titulaire du CSAU : : oui non

Etes-vous propriétaire de ce chien : oui non

Etes-vous conducteur de ce chien : oui non

Si vous êtes uniquement conducteur de ce chien, quel est votre lien avec le propriétaire de ce chien :

Nom, prénom et coordonnées du propriétaire de ce chien :

Disciplines pratiquées par le propriétaire de ce chien :

Signature du Président :

Signature du Stagiaire :

Signature du Propriétaire :

Nous demandons une participation de 60€ par stagiaire (chèque au nom du Club Canin de Pont à Mousson) comprenant le stage, les documents et les deux repas.

N'oubliez pas d'emmener, pour le stage, le carnet de suivi vétérinaire (avec la vaccination anti-rabique) et la fiche d'identification du chien (tatouage, puce électronique).

Merci de joindre à cette feuille d'engagement deux photos de l'animal (même sur papier ordinaire) d'une hauteur d'environ 6cm (ne pas agraffer, ne pas coller).

Renseignements à demander à :

Françoise FRANÇOIS – tel : 06 26 72 64 92 ou 03 83 81 94 16 – urane54@yahoo.fr

Engagements avec règlement 60€ à envoyer à :

Club Canin de Pont à Mousson - BP 181 - 54706 - PONT A MOUSSON CEDEX